

A - Politique en matière de citoyenneté et droits de l'homme

1 – Quelle votre perception de la place du citoyen dans la ville et de son rôle dans la politique municipale ?

La place des citoyens est primordiale dans la vie d'une cité. Ils doivent en être les acteurs essentiels. Si les élus doivent incarner une vision globale claire et précise, il faut y associer réellement les habitants. **C'est la raison pour laquelle les Nantais, engagés dans la vie de la cité au niveau économique et associatif, et n'appartenant à aucun parti politique, représentent plus d'un tiers de la liste que j'ai présentée aux Nantais.**

Etre à l'écoute : voilà ce que les habitants d'une ville sont en droit d'attendre de leur maire et des élus qui composent la municipalité. A Nantes aujourd'hui, la démocratie participative n'est que façade avec des Conseils de Quartier très encadrés qui ne peuvent s'autosaisir de problématiques locales.

D'autre part, le dialogue est rompu avec les commerçants, avec les acteurs du monde économique et social, avec des associations ou tout simplement avec les habitants, dont les questions restent trop souvent sans réponse. La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires sans concertation et à marche forcée en est une illustration très parlante.

Il faut donc rétablir la confiance et réorganiser la démocratie participative afin de faire vivre le processus de co-élaboration des politiques publiques.

Pour aller plus loin pourquoi pas expérimenter le référendum local sur des grands sujets locaux comme pour le transfert du CHU.

2 – Comment jugez-vous la politique menée par la ville dans les quartiers populaires ? Quelles améliorations proposez-vous en termes de lutte contre l'exclusion et en termes de participation des habitants ?

La ville de Nantes a mis en place un ensemble d'outils dont le bilan est inégal. Trop souvent, en particulier dans les quartiers populaires, seules les personnes déjà investies, notamment dans la vie associative, participent à la vie démocratique locale. Il convient donc de multiplier les interventions auprès des populations exclues afin de les réinsérer dans la vie de la cité, et de leur donner de véritables responsabilités dans la vie locale. Je propose, par exemple, d'associer en amont les habitants aux grandes décisions qui concernent leurs quartiers, et de bâtir avec eux un « plan d'évolution du quartier » pour le mandat 2014-2020, autour d'un diagnostic partagé et d'un projet commun.

3 – Etes vous favorable au droit de vote des étrangers pour les élections locales ? Seriez-vous d'accord pour mener des actions en ce sens ?

Non, dans ma conception de la démocratie le droit de vote est indissociable de la citoyenneté. C'est en accédant à la nationalité française qu'on accède au droit de vote. Le droit de vote ne « s'achète » pas en payant des impôts. Enfin, c'est contraire au principe de réciprocité. Si les Européens peuvent voter lors des élections locales en France c'est parce qu'ils ont la citoyenneté européenne et que les Français disposent en retour des mêmes droits.

4 – Envisagez-vous de ratifier la charte-agenda mondial des Droits de l'Homme sur le prochain mandat ?

Il faut voir les modalités et les engagements pratiques qui en découlent. Trop souvent, les élus signent des chartes pleines de bonnes intentions sans pour autant les appliquer, comme c'est le cas actuellement.

Je m'engage donc à regarder précisément cette charte, à en étudier les possibilités de traduction dans les actes ainsi que les comptabilités juridiques avec les engagements déjà pris par la ville et ses possibilités d'intervention.

5 – Comment envisagez-vous le développement du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Etrangers sur le prochain mandat ?

Nous soutenons l'important travail réalisé par le Conseil nantais de la Citoyenneté des Étrangers. Ses membres ont régulièrement présenté son bilan d'activités lors des derniers Conseils Municipaux et le groupe « Ensemble pour Nantes » a toujours appuyé cette démarche, ces travaux nous intéressaient grandement.

Il faut souligner l'importance de l'accueil proposé aux résidents étrangers dans notre cité. C'est à la qualité de cet accueil que l'on reconnaît également la vitalité et l'aptitude d'une ville au rayonnement culturel, touristique et économique international.

Dans la période de troubles que nous connaissons actuellement où les actes et les discours d'intolérance se multiplient et où de nombreuses questions se posent quant à l'avenir du modèle d'intégration français, il nous semble primordial de rappeler ce travail, d'en affirmer la qualité et d'y apporter tout notre soutien.

6 – Quelles actions prévoyez-vous de mener pour :

- *lutter contre le racisme*
- *assurer l'intégration des roms*
- *faciliter l'accueil et l'insertion locale des sans-papiers*
- *éviter la précarisation des demandeurs d'asile et assurer les modalités d'accueil*

Nantes doit être une ville apaisante et sécurisante pour tous. Pour cela, il convient d'organiser des temps forts, des journées de sensibilisation sur ces questions, en lien avec le monde associatif. Il faut poursuivre l'information, la prévention des actes racistes et des discriminations, notamment dans les milieux associatifs et sportifs, développer l'application de la charte de la diversité dans les services publics, agir contre toutes les formes de discrimination en particulier dans l'accès à la formation, au logement et à l'emploi.

7 – Quelles actions prévoyez-vous de mener en concertation avec le tissu associatif ?

Poursuivre la construction et la réhabilitation des aires d'accueil et organiser une table ronde intercommunale consacrée aux ROMS.

Dans le cadre de la coopération décentralisée aider les citoyens ROMS dans l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien dans leur pays d'origine, souvent la Bulgarie et la Roumanie. Cette coopération, fondée sur un programme de développement permet de viser à l'intégration des Roms chez eux, en travaillant avec les autorités locales. Il faut aussi être en mesure d'améliorer les conditions de vie de tous les jours des Roms dans leurs pays d'origine pour lutter ainsi en profondeur contre les discriminations et les clichés dont ils sont victimes.

B - Politique en matière de solidarité internationale

- Comment voyez-vous l'équilibre futur entre la politique d'attractivité internationale et la politique de solidarité internationale ?

- Comment comptez-vous innover dans votre future politique de solidarité internationale, en matière de :

- *éducation au développement,*
- *engagement des jeunes,*
- *coopération décentralisée*
- *soutien matériel et financier aux associations de solidarité internationale*
- *dialogue et concertation avec les associations de solidarité internationale.*

La métropole de Nantes doit poursuivre ses actions pour préserver et développer son attractivité. Pour autant, il ne faut pas négliger l'aspect solidarité. Pour cela, un travail sera effectué pour développer la coopération et l'ouverture au monde en particulier auprès des jeunes Nantais.

Dans le domaine de la coopération décentralisée il faut poursuivre les actions menées en faveur de l'accès à l'eau, de l'assainissement, du traitement des déchets ou encore de l'aménagement urbain.

De même, les actions entreprises en faveur du commerce équitable dans le cadre de la Charte Territoire de Commerce Équitable seront intensifiées pour encore plus d'engagements autour des produits bios, de l'éco-construction et du commerce équitable.

- Comment comptez-vous appuyer les initiatives citoyennes en matière :
 - A de lutte contre les paradis fiscaux,
 - B/d'instauration d'une taxe sur les Transactions financières,
 - C/d'application des OMD.

Organiser comme une sorte de grand remue-méninges citoyen et civique autour de ces thèmes pour faire éclore des projets citoyens et associatifs en rapport avec cette lutte et en faveur du partage des savoirs, des richesses.

Éliminer l'extrême pauvreté, assurer l'éducation primaire pour tous, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH-le paludisme et les autres maladies, mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Il faut informer pour lutter contre la pauvreté, éduquer et sensibiliser pour ne pas gaspiller, pour apprendre à partager, pour apprendre à se comporter avec civisme et respect envers les plus défavorisés et savoir leur tendre la main, aider les associations qui luttent contre la faim dans le monde et au plus proche de nous sur notre territoire : Resto du Cœur, Secours Populaire, etc...

Poursuivre et intensifier les actions de coopérations de décentralisées bien sûr tout comme les actions de soutien en faveur du commerce équitable.

C - L'avenir de la Maison des Citoyens du monde

- *Quelle perception avez-vous du projet et des actions de la Maison des Citoyens du Monde ?*
- *Quel soutien comptez-vous apporter à la Maison des Citoyens du Monde dans un futur mandat ?*

Le rôle de la Maison des Citoyens du Monde est à nos yeux important au regard de la nécessité de promouvoir l'aide au développement et de la défense des droits de l'Homme, autrement indissociables. Une action humaniste, responsable et solidaire qui ne laisse personne indifférent et qui est nécessaire. Un rôle de « vigie » qui alerte, agit et éveille aussi les consciences. De beaux moments de découvertes entre des personnes qui ne se seraient pas forcément rencontrées, une vraie porte ouverte sur l'autre

Depuis son installation à Nantes, la Maison des Citoyens du Monde a multiplié les actions et l'organisation de manifestations permettant de découvrir une région sous ses différents aspects économiques, sociopolitiques et culturels, en privilégiant le lien avec les forces émancipatrices, ici et là-bas. Il faut souligner la qualité des événements thématiques organisés qui ont rencontré une réelle audience. Aujourd'hui l'action de la structure est bien structurée et équilibrée.

La Ville de Nantes continuera d'aider la Maison des Citoyens du Monde comme elle le fait depuis 1995, pour permettre la poursuite du développement de son audience et qu'elle reste un lieu de rencontres, d'échanges et de débats. La Ville rayonne aussi en démontrant sa capacité à mener et encourager des actions altruistes comme celles entreprises par la Maisons des Citoyens du Monde. Il faut que la concertation soit le maître mot de toute action.